

LE CHANT DES ORMES



Elections européennes le 7 Juin 2009, votez!

Mai 2009 N°2

Le mot du Maire

Chers Ormois,

Après ces longs mois d'hiver nous voilà à la période des travaux importants : l'école fera peau neuve cet été, différents points de la commune seront égayés par des jachères fleuries, les containers de tri sélectif vont changer de place, et nous n'oublions pas tous les rendez-vous de l'été qui figurent à l'agenda !

Le souci constant du Conseil municipal de vous offrir un cadre de vie sans cesse amélioré sera d'autant plus perceptible si chacun de son côté observe les règles de bon voisinage, qui sont les « rouages » de notre vie en commun.

En mai fais ce qu'il te plait, certes, mais préservons notre plaisir à vivre ensemble aux Ormes.

Profitons du printemps et de ces beaux jours pour jardiner, mais aussi se promener dans les bois (il n'y a pas que le muguet !) et pourquoi pas un peu de sport ?

Annie VIVIER

Journal d'information de la commune des Ormes

Directrice de la publication :
Annie Vivier

Comité de rédaction :
Anita Rechagneux
Pierre Imhof

Impression Yonne copie

Toutes vos suggestions :
lechantdesormes@yahoo.fr

Dépôt légal : décembre 2008

Isabelle Marteau et les élèves de l'école des Ormes (voir article page 2)

Dans ce numéro 2 :

Les travaux.....	2
Les projets.....	2
L'interview M et Mme de Bontin.....	2
Le restaurant scolaire.....	2
L'école maternelle.....	3
L'avenir des Ormes.....	3
Voir et Savoir.....	3
Rappel de l'arrêté préfectoral du 13/11/1991.....	3
Zoom sur la grue cendrée.....	4
La chasse.....	4
L'état civil.....	4
L'agenda des Ormes.....	4



Les travaux

Avec le retour du printemps, Serge Eugène est de retour sur nos routes... beaucoup de travail en perspective pour notre employé communal qui par tous les temps permet à notre commune d'être propre et entretenue.

Les travaux de refecton de l'école ont commencé, notamment la pose de nouveaux stores.

3 jachères fleuries seront visibles bientôt près de la mare, au cimetière et au boulodrome.

Les projets

Les élus sont appelés à réfléchir sur la création d'une nouvelle salle des fêtes.

Un plan de sauvegarde est à l'étude pour faciliter l'aide et permettre l'optimisation des secours en cas d'urgence dans notre commune. Pierre Imhof et Franck Mouchel sont chargés de l'élaborer.

Une enquête publique est actuellement en cours pour le projet d'extension des poulaillers de Messieurs Ribierre. Les personnes ayant un avis à donner sont priées de le faire sur le registre en mairie.

Interview de Monsieur et Madame de Bontin

Monsieur et Mme de Bontin me reçoivent dans un petit salon où règne une atmosphère très « cosy », et où on sent la bonne odeur du feu de cheminée qui crépite. J'ai dérangé le chien qui faisait sa sieste et me réclame des caresses.

Nous évoquons avec Monsieur de Bontin les sujets qui pourraient intéresser les Ormois. L'histoire du château ? ... Elle est racontée en détails sur le site des Ormes lesormes89.fr et il nous semble donc inutile de la rappeler.

Je confesse alors à mon interlocuteur que je serais curieuse de connaître les travaux qu'il a effectués depuis qu'il a hérité de son père la propriété.

Et là, Monsieur de Bontin est bavard, parce que les travaux, ça le connaît ! En fait il ne s'est pas passé une saison sans qu'il soit obligé de reconstruire, réhabiliter, rénover, entretenir.... Il a commencé par reconstruire à l'identique le pavillon gauche, à l'entrée du château, qui avait été entièrement détruit par un incendie en 1978 (pavillon qui datait de 1851 et était destiné aux chevaux de selle). Il a continué par redonner son aspect d'origine à la ferme qui jouxte le château (elle est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) en supprimant tous les hangars métalliques ; il a fallu plusieurs années pour retrouver la ferme existante sous Louis XIV. Monsieur de Bontin est d'ailleurs en train de terminer la pose de la grille en fer forgé du 17^{ème}, surmontée d'un superbe fronton et qui ouvre l'accès à l'extérieur de la ferme et notamment au potager (dont on aperçoit le mur, lui aussi reconstruit par Monsieur de Bontin !).

A cela s'ajoute la reconstruction du pigeonnier effondré par la tempête de 1999 (il abrite 200 pigeons sauvages), la reconstruction complète de l'ensemble des murs de douves afin qu'elles restent en eaux et telles qu'elles étaient sous Louis XIV : un chantier qui doit s'effectuer tous les 300 ans et « c'est tombé sur nous ! » me confie Madame de Bontin.

Ouf ! Mais ce n'est pas fini.. car en dehors de ces travaux exceptionnels mais indispensables, il ne faut pas oublier l'entretien courant du château : 62 fenêtres et 97 volets (en bois bien sûr !) à repeindre, avec une moyenne de 10 par an....

Et l'environnement ? Il a, lui aussi, repris son architecture d'origine grâce à 70 000 arbres (majorité de chênes et d'épicéas) et à l'allée de cèdres plantés il y a 20 ans. La propriété s'étend sur 160 ha dont 90 sont en forêts ou en plantation, la tempête de 1999 ayant détruit 1600 arbres.

Monsieur de Bontin me propose ensuite une petite visite des extérieurs pour étayer ses propos. Et là je constate toute l'étendue du travail accompli depuis des années : le château, la ferme, le parc sont magnifiques, sans fausse note et fidèles à ceux existants sous Louis XIV.

Les Ormois peuvent d'ailleurs avoir une vue d'avion de cette propriété dans le livre « l'Yonne vue du ciel » parue récemment en librairie où le château entouré de ses douves ornementales et les dépendances réhabilitées apparaissent superbes, au milieu du jardin à la française, où s'assemblent tous les principes de la géométrie, de l'optique et de la perspective voulus par le jardinier du roi Louis XIV, André le Notre.

Un grand merci à Monsieur et Madame de Bontin pour leur accueil et leur coopération à la rédaction de cet article.

Photo de couverture le restaurant scolaire des Ormes :

Depuis sept 2008, Isabelle MARTEAU s'occupe des 20 enfants de notre école. Tâche qui peut s'avérer facile dans d'autres cantines mais pas dans celle là !

En effet, Isabelle met un point d'honneur à faire goûter à tous les enfants les plats fournis par API restauration. Elle décore la cantine toute l'année en fonction des thèmes (St Valentin, Pâques, semaine du goût..), fête les anniversaires, organise des jeux pour faire découvrir aux enfants la provenance des légumes, les sensibilise au gaspillage (on ne jette pas le pain), les initie à la découverte des plantes aromatiques... bref un restaurant scolaire sérieux où il ne s'agit pas simplement de nourrir des enfants mais de les éduquer au goût. Et les enfants lui rendent bien car ils débarrassent, rangent et font la vaisselle (bon, surtout les filles!).

On salue le professionnalisme d'Isabelle Marteau qui grâce à une information ludique et pédagogique transforme la pause déjeuner en un réel moment d'initiation et de détente pour les enfants.

L'école maternelle est située à St Aubin et accueille les élèves de 3 à 5 ans des 5 villages de St Aubin, Merry, Sommechaie, St Martin et Les Ormes. Il y a deux classes : Martine HUP enseigne aux plus grands et moi aux plus petits. J'assure aussi la direction de l'école. Cette année 9 élèves des Ormes y sont scolarisés (voir la photo). Nous avons mis en place un nouveau projet d'école pour les 3 années à venir, sur la base des trois axes prioritaires suivants :

-La réussite des élèves, l'ouverture culturelle, l'éducation physique et sportive.

Ils seront déclinés à travers une dizaine d'actions spécifiques dont : la reconduction de l'accueil échelonné des petits futurs élèves en juin, un soutien d'1/2 h le soir pour les élèves en difficulté, une initiation systématique à l'informatique, un apprentissage du vélo (10 vélos ont été offerts pour Noël) qui commencera dès la petite section afin que chaque élève sache faire du vélo sans stabilisateur quand il quittera la maternelle.

Les instituteurs du regroupement se sont coordonnés pour faire bénéficier chaque enfant durant ses 8 années de scolarité primaire de visites culturelles différentes et adaptées à son âge (cinéma, marionnettes, cirque, musée de la Fabuloserie, musée « M'an Jeanne, Guedelon, théâtre...) Le 5 mai nous visiterons le musée M'an Jeanne à Fontenoy et nous participerons à cette occasion à des ateliers artistiques.

De nombreuses autres actions sont aussi prévues, telles que : jardinage, sport en plein air, danse, correspondance scolaire (où les élèves développeront leur désir de lire, écrire et communiquer).

Depuis novembre, les élèves bénéficient de la fréquentation de la bibliothèque municipale de St Aubin qui **est gratuite et ouverte à tous.**

Le samedi 20 juin 2009, nous organisons la fête d'école de 10h à 13h. Les familles des futurs élèves y sont les bienvenues.

Pierre IMHOF

L'Avenir des Ormes : La dernière réunion du bureau de l'Avenir des Ormes a fixé une nouvelle organisation pour l'année 2009.

Les membres du bureau sont les suivants :

Présidente : Séverine Cosson Vice pdt : Samuel Perrot
Secrétaire : Franck Mouchel Vice secrétaire : Audrey Gauguin Trésorière : Noelle Chagnet Trésorier adjoint : Thierry Gauguin Membre du conseil d'administration : Marie-Christine Chalons.

Ci-dessous les manifestations prévues pour le premier semestre 2009 :

le dimanche 17 mai : le concours de pêche (lâchers de truites, boudins...)

le dimanche 28 juin : omelette géante (4000 œufs, orchestre spectacle « mosaïque » avec chanteurs, musiciens et danseurs, diner, orchestre, bal, feu d'artifice (offert par la commune) et toujours 10 euros le plateau repas avec omelette/salade/fromage/dessert !

le dimanche 26 juillet : l'incontournable vide grenier (prix inchangé à 2 euros le m linéaire)

A noter : le nouveau site de l'association :

<http://avenirdesormes.free.fr>

Et Bon Anniversaire à l'Avenir des Ormes qui fête cette année ses 30 ans !

Rappel de l'arrêté préfectoral du 13/11/1991

Art 5 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Nous vous rappelons également, que contrairement à une idée reçue, la tolérance du bruit ne s'applique pas jusqu'à 22h et qu'un bruit répétitif, comme les aboiements de chiens ou des travaux intempestifs et récurrents, peut être sanctionné par la loi si le responsable n'a pas montré une bonne volonté de régler la nuisance ! Le maire est également compétent pour fixer un arrêté spécifique qui complètera la loi.

Une nouvelle association a vu le jour dans notre village. Nous pouvons désormais compter sur « **Voir et savoir** » pour nos sorties et nos échanges culturels, pour une adhésion de 10 euros annuels (Ormois ou non). L'organisation du bureau est la suivante : Président : Jean-Pierre Ribierre Vice Pdt : Bernard Lafouge Trésorière : Michèle Guichené Vice Trésorière : Martine Losse-roy Secrétaire : Marie-Pierre Lafouge Vice secrétaire : Monique Delorme Administrateurs : Annette Alexandre, Chantal Guilbaud.

L'association a de nombreux projets, que ce soit pour une soirée, une journée ou un week end : Théâtre à Brienon sur Armançon, Paris, journée à Vaux le Vicomte, Versailles, la cité de la Villette, Barbizon, week end à Lyon, randonnées etc... Les non adhérents peuvent également participer à toutes les sorties, une majoration sur le prix est alors appliquée.

Un atelier de prêt de livres fonctionne déjà, tous les derniers samedis du mois, à partir de 14h.

Bienvenue à cette nouvelle association à laquelle nous souhaitons succès et pérennité !

Contact : Voir et Savoir Jean-Pierre RIBIERRE 2 rue du Charron, Les Ormes tél : 03.86.73.60.05/06.12.81.98.09

ZOOM SUR : la grue cendrée Il y a une richesse naturelle dans notre village, même si elle n'est pas exclusive aux Ormes, car notre commune est le lieu de passage des grues cendrées. Cette année encore elles ont été des milliers à traverser, de février à mars et à nous éblouir de leurs vols majestueux et de leur excellente solidarité. **La grue cendrée** est l'un des plus grands oiseaux d'Europe, avec une envergure de 2 m et un poids de 4 à 6kg. On la reconnaît facilement à sa taille et à son « grou grou ». Elle peut traverser la France en 1 journée grâce à sa vitesse de vol de 40 à 80 km/h. Son altitude varie de 200 à 1500 m. La migration du printemps se fait de l'Espagne (la quasi-totalité des oiseaux séjournent tout l'hiver dans la péninsule ibérique) vers la Suède où le lac de **Hornborgasjön** devient en avril le principal site de rassemblement avant la dispersion des adultes vers les lieux de nidification. Elles utilisent lors de leurs passages les mêmes lieux qui leur servent de halte, notamment **la Lorraine, la Champagne Humide et les Landes de Gascogne**. En fonction de la fatigue, de la faim ou du mauvais temps, des haltes ont lieu tout au long du parcours. Mais quelques zones seulement accueillent régulièrement des oiseaux en grand nombre. Les grues ne deviennent aptes à se reproduire qu'à l'âge de 3 à 5 ans. Le couple, uni pour la vie, (*nous utilisons donc à mauvais escient le terme de « grue » pour qualifier une femme aux mœurs légères !*) niche solitaire sur de vastes étendues de marais ou forêts marécageuses pouvant atteindre plusieurs centaines d'hectares. Le nid est construit à terre. En mai, il reçoit 1 ou 2 œufs que les adultes couvent à tour de rôle pendant 4 semaines. Peu après l'éclosion, les poussins sont capables de suivre leurs parents et de se faufiler dans les marais à la recherche des insectes, mollusques et petits vertébrés qui composent alors l'essentiel de leur nourriture. Par la suite, ils consomment davantage de végétaux : herbes tendres, plantes aquatiques et baies. L'envol des jeunes âgés de 2 mois intervient entre la mi-juillet et la fin d'août. La famille reste unie jusqu'à la fin de l'hiver. Voisin de notre département, la Champagne offre 2 sites où on peut admirer les grues toute l'année (même si elles sont plus nombreuses au moment des migrations) : le lac du Der-Chantecoq, un des 4 principaux sites de

stationnement d'Europe occidentale, et le lac de la Forêt d'Orient. Cette espèce est protégée depuis 1967 mais reste menacée, notamment par la chasse, la déforestation espagnole, l'assèchement des marais suédois, l'utilisation des produits chimiques pour les cultures et... les lignes électriques.

La chasse :

Un point sur la saison avec Jean-Philippe Conchaudron

La chasse au petit gibier a connu une saison moyenne. A la fermeture de celle-ci, des battues au gros gibier ont été organisées et ont permis de tuer 2 sangliers et 1 chevreuil. La fin de la saison s'est déroulée avec les chasseurs du village de Somme-cause.

Nos chasseurs ont procédé en fin de chasse à des "déterrages" : Procédé qui consiste à localiser les trous des gibiers grâce à un chien spécialisé, à envoyer le chien dans le trou et s'il aboie c'est le signe qu'il voit l'animal. Ces déterrages sont pratiqués sur les renards et les blaireaux. Celui du renard a permis de tuer une quinzaine d'animaux et celui du blaireau aura lieu mi mai.

Nos chasseurs s'occupent également des "garennières" où grandissent aujourd'hui des petits lapins de Garenne et d'une couveuse où ils ont pu mettre des oeufs de Faisan.

Jean-Philippe, à quelle date une journée sans fusil qui vous permettrait de faire apprécier votre loisir et de partager votre amour de la nature avec des non chasseurs ?

L'agenda des Ormes 2009

1er semestre

Samedi 16 mai à 16h

THE DANSANT avec Jean-Claude l'accordéoniste.

Participation : 3 euros salle communale

A venir : Réunion et verre de l'amitié pour l'inauguration des containers date précisée ultérieurement

Début 2ème semestre

Samedi 22 août à 17h

CONCERT des Estivales Eglise de la Nativité Notre Dame.

+ tous les évènements organisés par nos associations!!

L'ETAT CIVIL 2009

Nos bébés

Lea HUBERT née le 6 janvier

Sören Pierrick et Jules Iban DOURTHOUS nés le 7 mars

Nos disparus

André PINONdécédé le 2 mars 2009

Et tous nos vœux de prompt rétablissement à nos malades

PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL : juillet 2009

Si vous souhaitez recevoir des informations communales par courriel merci de communiquer votre adresse à mairie.lesormes89@wanadoo.fr